

L'INDEPENDANCE

BULLETIN N°5
FEVRIER 2021

Union Départementale des syndicats **FO** LANDES

ELECTIONS TOUTES PETITES ENTREPRISES



Union Départementale **FO**
des Landes

Maison des syndicats
97 Place Caserne Bosquet
BP-217

40004 MONT DE MARSAN CEDEX

Tél : 05 58 46 23 23

@mail : udfo40@force-ouvriere.fr

Site : <http://40.force-ouvriere.org>

SOMMAIRE

Editorial	p. 1 et 2
Yves VEYRIER dans les Landes	p. 2
Elections TPE	p. 3 à p. 8
Extrait du nouveau bulletin syndical de nos camarades du CH de DAX	p. 9
Elections au C.A. de la Poste	p.10
L'actualité en dessins /photos	p.11
Affiche vote FO aux élections TPE ...	p.12

FO AIDER
INFORMER
DÉFENDRE
ÉCOUTER
REPRÉSENTER



L'édito de Pierre Narran,

Secrétaire Général de l'UD FORCE OUVRIERE des Landes

Je peux y arriver seul mais,

ensemble, on est sûr d'y arriver.

Pendant le confinement dû au virus et grâce à Fabrice LUCHINI qui les a remis au goût du jour en les déclamant sur internet, j'ai relu « *Le Lion et le Rat* » des Fables de Jean de la Fontaine.

J'en ai retiré deux leçons :

La première : *Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.*

En cette période d'élections dans les Très Petites Entreprises comptant moins de 11 salarié (e)s, dans lesquelles, certains patrons pensent plutôt à Tout Pour l'Employeur, nos camarades qui y travaillent ont bien besoin de notre solidarité. Nous sommes un syndicat efficace autant dans les grands groupes que dans les petites structures, car nous n'avons pas d'apriori lors des négociations que nous souhaitons avant tout collectives.

Aussi, pour continuer à porter nos revendications comme notre attachement aux commerces et aux services publics de proximité, il nous faut communiquer, expliquer et convaincre qu'il sera important pour ces travailleur(se)s de voter Force Ouvrière du 22 mars au 6 avril 2021.



(Suite et fin p.2)

Editorial *Suite et fin*

Pour rappel, le décompte de leurs voix comptant pour la représentativité des syndicats, de ces résultats, dépend notre présence dans les institutions nationales, régionales et de branche.

En effet, il faut considérer que le taux que nous obtiendrons peut changer fondamentalement notre considération dans le paysage syndical et nos moyens de défense des salarié(e)s.

Soyons vigilants, soyons motivés, soyons impliqués, soyons mobilisés dans le cadre de notre propagande électorale.

La Confédération a prévu une communication très large, y compris régionale, et notre Commission Exécutive est prête à diffuser au plus près des intéressé(e)s avec des opérations de tractage et de publipostage. Nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés pour y participer et encourager chacune de nos connaissances, qui sont concernées autour de nous, pour les aider à bien voter (*coiffure, boulangerie, pâtisserie, boucherie, petits commerces, réparateurs, auto-écoles, employé(e)s de pharmacie, vétérinaire, médicale, notariale, d'assistantes maternelles, etc.*).

Sur fond de contamination toujours élevée, ces élections auront lieu par voie électronique. Les personnels concernés ont fait partie des deuxièmes de cordée et ont été les oubliés de cette situation pandémique. D'autres, toujours en activité partielle (*bars et restaurants*) ou en télétravail, sont désociabilisés et ont d'autres soucis que celui de voter.

Nous avons constaté lors de nos appels à manifester que nos camarades ne se mobilisaient pas beaucoup. La crainte de la Covid-19 n'y est sûrement pas étrangère.

Toutefois, entre les mesures liberticides, la perte de salaire de 30%, puis maintenant de 40%, les aides financières toujours plus importantes et sans aucune contrepartie y compris pour les entreprises versant des dividendes, la baisse des effectifs dans la fonction publique et les décisions surprenantes dans l'Education Nationale, le mécontentement se généralise.

C'est là qu'intervient la seconde leçon de la fable qui dit : « *Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage* »

Aussi, continuons, sereinement, de construire notre syndicat pour qu'il représente une force représentative des travailleur(se)s et un interlocuteur incontournable pour nos décideurs.

Faisons voter Force Ouvrière pour faire entendre notre voix et défendre nos droits jusqu'à ce que le Peuple (comme le Lion) se libère de cette emprise ultralibérale.



Pour que vive notre syndicat Libre et Indépendant

Mont de Marsan, le 19 février 2021

In memoriam ...



De sa petite taille, il savait parler aux militants. Libre penseur, il prônait les valeurs d'indépendance de notre syndicat au service de la revendication des plus faibles en haranguant nos camarades.

Jo SALAMERO, ancien secrétaire général de l'UD Cgt-FO de la Gironde nous a quittés le 4 février dernier. Nous avons une pensée émue pour sa famille et tous ceux qui l'ont connu.

ADISHATZ !



MEETING PUBLIC FO ANNULE



Pour cause de mesures sanitaires (*couvre-feu entre autres*) le meeting public de FORCE OUVRIERE prévu le 9 mars prochain à Saint Paul les Dax, avec Yves VEYRIER, Secrétaire Général de la Confédération FO est annulé.

Pour autant, notre Secrétaire Général sera présent dans le département ce jour-là et ira à la rencontre de salariés de la RDTL, de l'hôpital de Dax et d'une TPE.

En fin de journée, une conférence de Presse se tiendra à l'Union Locale de Dax.

SALARIÉ D'UNE TRÈS PETITE ENTREPRISE, JE VOTE AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Un particulier-employeur, une entreprise ou une association de moins de 11 salariés sont des « Très Petites Entreprises », dites TPE.



mon vote c'est ma force



POURQUOI NOUS
VOTONS FO

« Je suis Lina, apprentie. J'ai choisi mon métier par passion, j'ai besoin d'être bien défendue car la relation employé/employeur est souvent compliquée. »

« Je suis Matthieu, salarié d'une profession libérale. Avec FO j'ai pu obtenir des informations sur mes droits et, désormais, toutes mes heures effectuées sont bien rémunérées. »

« Je suis Martine, assistante maternelle. Avec FO nous avons obtenu la convention collective, le droit à la retraite et la reconnaissance de notre métier. »

« Je suis Kylian, salarié de l'artisanat. Affecté par un accident du travail, j'ai besoin que mes droits soient reconnus et respectés. »

FO TE DÉFEND,
QUEL QUE SOIT TON STATUT (EMPLOYÉ, CADRE, AUTRE,...)

le sais-tu ?



SALAIRE

Plus de 24 % des salariés des TPE sont payés au SMIC

FO se bat pour

- une augmentation du SMIC correspondant au salaire médian, soit 1437 € net/mois
- que toutes les heures supplémentaires soient rémunérées
- un système de retraite juste, basé sur la solidarité



DROIT

Plus de 80 % des recours aux prud'hommes viennent de salariés des TPE

FO se bat pour

- négocier, au niveau des branches, des dispositions spécifiques aux salariés des TPE (prévoyance-santé-sécurité)
- rendre la classification accessible et compréhensible à tous les salariés



FORMATION

Les salariés des TPE ont moins accès aux formations professionnelles

FO se bat pour

- mettre en place des parcours de formation et des formations de proximité sur mesure



PRIME TRANSPORT

Les TPE sont très implantées dans les petites villes avec peu d'accès aux transports en commun

FO se bat pour

- rendre obligatoire une prime de transport pour tous les salariés quel que soit le mode de transport utilisé



POURQUOI IL EST IMPORTANT DE VOTER

- Les délégués que FO désignera pour vous représenter sont des salariés comme vous, issus des mêmes entreprises et qui connaissent parfaitement tous les organismes de la profession.
- Ils sauront, comme par le passé, préserver ce qui existe de notre profession.
- En votant pour les candidats Force Ouvrière, vous votez pour vos droits et seulement vos droits.
- C'est une fierté pour les femmes et les hommes de Force Ouvrière de défendre tous les salariés, que vous soyez syndiqués ou pas.

RÉMUNÉRATIONS ET DÉPLACEMENTS

Quand un ouvrier du Bâtiment ou des Travaux publics part sur les chantiers le lundi et rentre le vendredi, il est important qu'une convention collective définisse la rémunération pour les déplacements et le remboursement des frais d'hôtel et de restaurant. Une semaine à l'extérieur représente 4 nuits d'hôtel et 9 repas, ce qui entraîne des frais considérables.

FORMATIONS ET APPRENTIS

Auparavant, la formation des apprentis s'effectuait uniquement au travail et beaucoup d'apprentis n'arrivaient pas à obtenir de diplôme. Depuis 1970, des centres de formation théorique et pratique d'apprentis ont été créés.

Aujourd'hui, près de 50000 apprentis du BTP sont formés dans les 103 centres d'apprentis qui sont gérés paritairement par les syndicats de salariés et les employeurs de la profession.

INFO-TPE.fr



INFO-TPE.fr

PRÈS DE
400 000 SALARIÉ(E)S
DANS LES TPE DE MA RÉGION

JE VOTE FO

Cette région est composée de douze départements :

- Charente (16)
- Charente-Maritime (17)
- Corrèze (19)
- Creuse (23)
- Dordogne (24)
- Gironde (33)
- Landes (40)
- Lot-et-Garonne (47)
- Pyrénées Atlantiques (64)
- Deux-Sèvres (79)
- Vienne (86)
- Haute-Vienne (87)

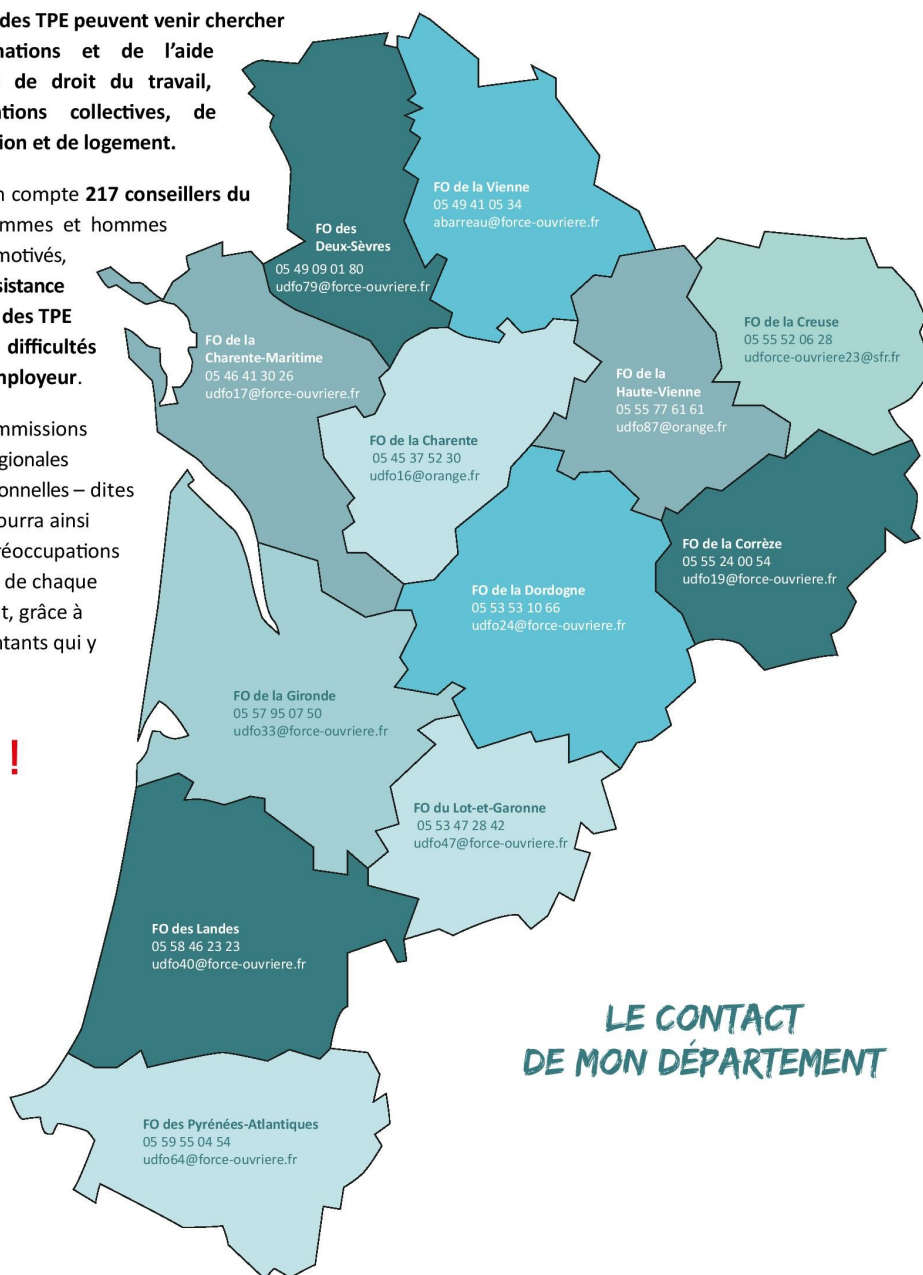
Face à l'éloignement et à l'isolement des départements et des communes, souffrant déjà de la désindustrialisation et des pertes d'emplois, **FO défend l'emploi de proximité**. Le commerce, l'artisanat, les services à la personne, le secteur libéral forment le tissu économique et social indispensable au bon fonctionnement des territoires. FO défend conjointement les services publics et leurs implantations locales – si rudement mises à mal par les gouvernements successifs – dont tout un chacun a besoin pour son activité comme pour sa situation personnelle.

La Nouvelle-Aquitaine est dotée d'unions départementales et d'unions locales assurant l'information, le conseil, l'accompagnement et la défense des salariés, en particulier des très petites entreprises (TPE).

Les salariés des TPE peuvent venir chercher des informations et de l'aide en matière de droit du travail, de conventions collectives, de consommation et de logement.

Notre région compte **217 conseillers du salariés***, femmes et hommes dévoués et motivés, **dédiés à l'assistance des salariés des TPE en cas de difficultés avec leur employeur.**

Dans les Commissions paritaires régionales interprofessionnelles – dites CPRI – FO pourra ainsi porter les préoccupations des salariés, de chaque département, grâce à ses représentants qui y siégeront.



ET JE FAIS VOTER FO !

*La liste de conseillers près de chez vous est disponible sur simple demande auprès de votre contact départemental (voir ci-contre).



LE CONTACT
DE MON DÉPARTEMENT

CPRI**COMMISSIONS PARITAIRES
RÉGIONALES INTERPROFESSIONNELLES**

Les Commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI) sont mises en place, dans chaque région, afin de représenter les salariés et les employeurs des très petites entreprises (TPE).

Composées paritairement de 20 membres salariés et employeurs issus de ces entreprises de moins de 11 salariés, les CPRI ont essentiellement pour mission :

- d'informer et conseiller salariés et employeurs sur les dispositions légales et conventionnelles qui leur sont applicables ;
- de débattre et rendre des avis sur les problématiques relatives aux TPE (emploi, formation, GPEC, conditions de travail, de santé, d'égalité professionnelle, de prévoyance...);
- d'aider à la résolution des conflits individuels et collectifs ;
- d'être force de proposition en matière d'activités sociales et culturelles (ASC).

NOS CANDIDATS POUR VOUS REPRÉSENTER

- | | |
|--|---|
| 1. Béatrice PAILLER
Administratrice | 6. Florent GARDIN
Menuisier |
| 2. Jean ALEXANDRE
Chef d'équipe | 7. Catherine CONDOU
Secrétaire médicale |
| 3. Marie-Thérèse PRUDHOMME
Assistante maternelle | 8. Raphaël PETILAIRE
Commis de cuisine |
| 4. Dominique GRANGIE
Technicien | 9. Eve FAYE
Secrétaire juridique |
| 5. Agnès BRAIN
Assistante maternelle | 10. Véronique BERBESSOU
Secrétaire |



INFO -TPE.fr



FO la différence, **FO** l'indépendance

Lancement de l'application FO dédiée à l'élection TPE à télécharger dès aujourd'hui.



Pourquoi ?

L'élection TPE arrive à grands pas, l'objectif avec le lancement de cette application est de mettre à disposition un outil pour les adhérents FO pour faire voter FO. Cette application permettra ainsi aux adhérents FO de constituer un réseau de « votants » (via le partage de message) et d'accompagner ce ou ces votants dans le processus électoral jusqu'au vote FO (élections du 22 mars au 4 avril).

Si chaque adhérent fait voter 1 personne, FO gagnera les élections TPE !

Principaux points

- Présentation de l'application,
- Tutoriel « Adhérent » (p. 6 et 7)
- Tutoriel « Votant ». (p. 8)



L'application FO Election TPE Pour l'adhérent

Chaque adhérent peut se connecter, avec son smartphone, à l'appli TPE FO.

Dans l'immédiat via le lien suivant : <http://tpe.force-ouvriere.fr> et prochainement sur les stores (Apple Store et Play Store).

Cette application a été conçue comme un « cahier des votants » dématérialisé, un outil à utiliser par les adhérents pour faire voter aux élections TPE du 22 mars au 4 avril prochains.

Il comprend ainsi toutes les démarches du processus de vote, à réaliser les unes après les autres, au fil des semaines à venir.

Ainsi, à chaque étape du processus électoral et jusqu'au vote, **chaque adhérent pourra très facilement adresser un message** à un ou une, deux, trois... **de ses connaissances électeurs/trices TPE.**

Une fois ces personnes elles-mêmes connectées à l'application en tant qu'électeur (« votant »), l'adhérent FO pourra s'assurer de l'avancement de leurs démarches dans le processus électoral.

Sur cette application, l'électeur (le votant) FO aura accès aussi à la plateforme « Avantages » et aux dernières infos syndicales spécifiques aux TPE.

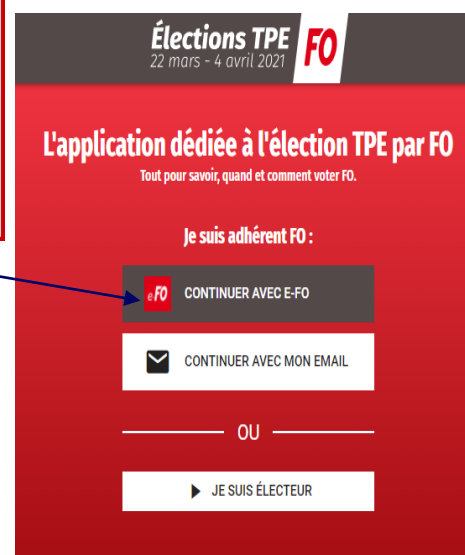
Etape 1 : Téléchargez l'application ici : <http://tpe.force-ouvriere.fr> (et via l'icône de l'application TPE FO prochainement disponible sur les stores).

Etape 2 : Connectez-vous en tant qu'adhérent

Une fois sur la page d'accueil, cliquez sur « Je suis adhérent » en bas de la page.



Connectez-vous en tant qu'adhérent grâce à vos codes de connexion e-FO ou par email.



L'application FO Election TPE

Pour l'adhérent - suite et fin -

Etape 3 :

Vous arrivez à présent sur la page principale de l'application.



La première des alertes vous invite à **créer votre réseau de votants**.

En cliquant sur cette alerte, la page vous indique « Quand ? », « Quoi faire ? » et « Quel message ? ».

Là est tout l'intérêt de cette application (ce sera pour chaque action suivante du processus, le même principe) : il vous est proposé de **partager le message**, correspondant à l'alerte, à vos contacts électeurs TPE.

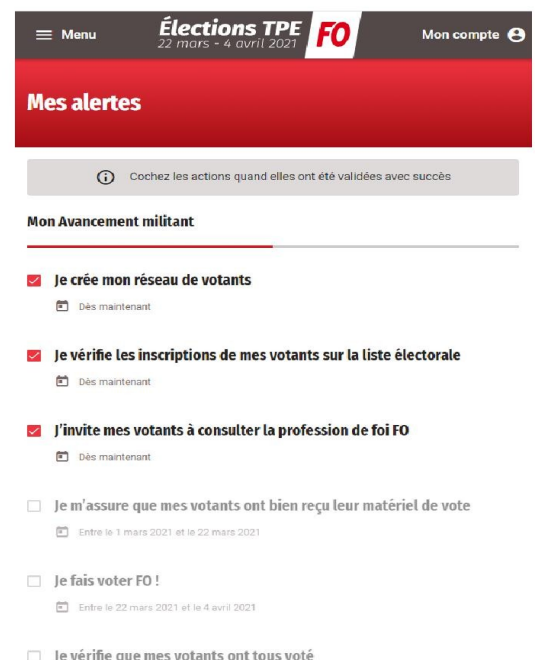
L'action « **Je partage le message** » vous permet d'envoyer le message type (par sms, WhatsApp, mail, ...), message que vous pouvez également personnaliser.



IMPORTANT : l'idéal est que **vos contacts se connectent** (télécharge) l'application en tant qu'électeur (ce qui lui est proposé à la fin de chaque message), car ainsi vous serez liés via l'application.



Vos contacts, une fois connectés à (ayant téléchargé) l'application, apparaîtront dans votre rubrique « **mes votants** ».



Avancement de mes votants

Seules apparaissent les personnes que j'ai contactées et qui se sont connectées à l'application via mon lien

Prescillia Bourguignon

- Inscription vérifiée
- Profession de foi consultée
- Matériel de vote reçu
- A voté

PARRAINER UN NOUVEAU VOTANT



Vous pourrez alors suivre l'avancement de chacun et les relancer au besoin **jusqu'au vote FO** (22 mars au 4 avril) !

L'application FO Election TPE

Pour l'électeur (le votant)

L'électeur se connecte à l'application (la téléchargement) soit par un compte existant (Facebook ou Google) soit simplement avec son adresse mail, en créant son compte, quand vous l'y aurez invité.



Élections TPE FO
22 mars - 4 avril 2021

Tout pour savoir, quand et comment voter FO

MON VOTE

Avancement de mon vote

▶ Je consulte la profession de foi FO
Entre le 1 mars 2021 et le 18 mars 2021

JE ME PRÉPARE AU VOTE



MES AVANTAGES CE

PASS Solidarité TPE
Travailleurs salariés et non-salariés des TPE, bénéficiez des nombreux avantages offerts sur pass-tpe.fgta.fr !



ACTUS INFOS TPE

Coiffeuse, départ anticipé en raison du couvre-feu à 18h00 et rémunération
2 février 2021

Assistante maternelle, reconnaissance maladie professionnelle et indemnités
2 février 2021

Vous pourrez le suivre sur votre application (rubrique « **Mes votants** »).



Élections TPE FO
22 mars - 4 avril 2021

L'application dédiée à l'élection TPE par FO
Tout pour savoir, quand et comment voter FO.


Je suis électeur TPE :

CONTINUER AVEC FACEBOOK
CONTINUER AVEC GOOGLE
CONTINUER AVEC MON EMAIL

OU

▶ JE SUIS ADHÉRENT FO

Via l'application l'électeur TPE (le votant) aura accès aux diverses informations relatives à l'élection (**Mon vote**), au Pass Solidarité TPE, aux actualités (issues du site inFO-TPE.fr).



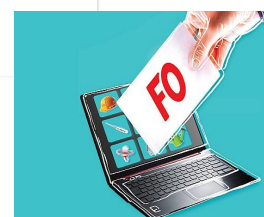
Élections TPE FO
22 mars - 4 avril 2021

Mon vote

Cochez les actions quand elles ont été validées avec succès

Elections TPE 2021

- Je vérifie mon inscription sur la liste électorale
Dès maintenant
- Je consulte la profession de foi FO
Entre le 1 mars 2021 et le 18 mars 2021
- Je m'assure d'avoir reçu mon matériel de vote
Entre le 15 mars 2021 et le 22 mars 2021
- Je vote FO !
Entre le 22 mars 2021 et le 4 avril 2021



Le Centre Hospitalier de DAX est une structure en plein essor, qui a su adapter son offre de soins en fonction de l'évolution des besoins de santé de la population sur le territoire, le projet d'établissement 2019-2024 (à consulter sur <https://www.ch-dax.fr/> ou au local FO) met en évidence le virage ambulatoire et le plan santé LANDES 2018-2023 présenté par l'Agence Régionale de Santé (à consulter sur le site de l'ARS ou au local FO) précise la volonté d'une offre de soins personnalisée et coordonnée en garantissant un accès en tous points du territoire ...

Dans SUD OUEST du 23 décembre dernier nous avons pu lire :

« Les membres du conseil de surveillance du centre hospitalier sont unanimes : alors que le maire Julien DUBOIS a remplacé Gabriel BELLOCQ à la présidence, une délibération a été votée jeudi dernier pour que dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT), l'hôpital de Mont-de-Marsan ne soit pas un établissement support par rapport à celui de Dax. « Nous arrivons à une période très importante pour l'avenir du Centre hospitalier de Dax - Côte d'Argent. Le directeur actuel va quitter ses fonctions, et avec la nouvelle organisation des GHT au niveau national, il a été décidé de créer un établissement support par département, pour coordonner tout ce qui se passe au niveau hospitalier. » Or, les Landes ont cette particularité d'avoir deux établissements au



volume d'activité similaire, un budget équivalent, avec des perspectives de développement identiques... Nous avons à proximité des établissements importants, comme à Bayonne ou Bordeaux, donc il faut être de taille suffisante pour justifier du développement d'une offre de soins complémentaire.

Or, cette coordination peut être problématique si elle se fait au profit d'un seul établissement. En matière d'autonomie de la structure d'un point de vue juridique, mais aussi en matière d'investissement, une direction commune entre Mont-de-Marsan et Dax peut faire craindre pour le fonctionnement futur. Nous demandons donc à l'Agence régionale de santé (ARS) de garder une direction autonome sur Dax, et que cette notion d'établissement "support" et "secondaire" ne figure pas aux statuts, mais qu'on puisse, comme c'est le cas à Castres, mettre en place une alternance tous les trois ans, pour rassurer tout le monde.» A.B



Soit ! En attendant, avec le départ de Monsieur CAZENAVE Directeur de l'Etablissement, l'année qui se profile **reste incertaine**, la direction commune avec le Centre Hospitalier de MONT DE MARSAN est cependant la plus probable dans l'immédiat. Monsieur PIGNY Directeur du GHT et du Centre Hospitalier de MONT DE MARSAN assurera l'intérim dans l'attente d'un potentiel poste de Directeur au printemps 2021.

Sous quelle forme juridique allons nous être régis ? Direction commune ? Découpage en 2 GHT ?? ou alternance tous les 3 ans ????????????

C'EST LA GRANDE QUESTION !

Votre syndicat FO CH DAX demandera un rendez-vous avec Monsieur PIGNY dès sa prise de fonction pour connaître ses intentions concernant la politique des Ressources Humaines et l'Offre de Soins. Nous resterons extrêmement vigilants s'agissant de la mobilité et des suppressions de postes et exprimerons notre position avec force : les mobilités au sein du GHT devront en priorité être « choisies » et non « subies ». L'Hôpital de DAX est suffisamment sinistré par des restrictions budgétaires, des réorganisations de pôle qui n'aboutissent pas, qui ont provoqué la fuite d'un nombre conséquent de soignants, n'ajoutons pas encore des injonctions délétères sur les agents.

Aussi, pour permettre la continuité des revendications et ainsi renforcer le rapport de force, la seule et unique solution est de se syndiquer.

TOUS UNIS, FAISONS BLOC ET PROTÉGEONS NOS EMPLOIS ET CARRIÈRES.

REJOIGNEZ UN SYNDICALISME LIBRE ET INDÉPENDANT,

ADHÉREZ À FORCE OUVRIÈRE !



Elections au Conseil d'Administration de La Poste : nationalement, FORCE OUVRIERE retrouve sa place de 3^{ème} organisation syndicale



FO a obtenu 19,29% des voix lors de ce scrutin qui s'est déroulé en décembre 2020 dans un contexte sanitaire très particulier.

Malgré toutes les difficultés rencontrées pour faire campagne, FO revient à une troisième place grâce à un travail acharné de ses militants lui permettant de retrouver son siège dans cette plus haute instance du groupe.

Ce poste est particulièrement important et permet d'être au plus près d'où se joue l'orientation du groupe avec notamment le nouveau plan stratégique 2021-2030 qui sera étudié.

Renforcer les missions de service public, reconnaître les Postiers à leur juste valeur en défendant leurs droits, en revendiquant des augmentations de salaires et en préservant tous les emplois seront les objectifs à poser et obtenir pour Isabelle Fleurance qui occupera le poste d'administrateur.

Ces élections sont importantes, même si elles n'impliquent pas la représentativité syndicale, car elles mesurent notre audience syndicale à la veille d'un changement majeur dans notre entreprise dans les deux ans à venir : l'arrivée du CSE. (Conseil Social et Economique).

Localement, FO Com et ses militants de terrain se sont démenés pour obtenir de bons résultats donnant beaucoup d'espoir pour la suite.

Nous arrivons à une honnête troisième place au Courrier sur nos deux départements pilotés en commun (*les Pyrénées-Atlantiques et les Landes*) avec 21,49% talonnant la CGT 23,94% seconde à 23 voix d'écart seulement et laissant la première place à la CFDT.

Cela donnera une farouche envie de se battre à tous nos adhérents pour accrocher cette seconde place lors de nos prochains scrutins.

Côté Réseau (*trois départements : les Landes, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées*), **le résultat étriqué laisse entrevoir aussi de belles perspectives.** Avec 18,58 % des voix exprimées FORCE OUVRIERE talonne la CFTC 20,58 % (11 voix d'écart) la CGT 23,5 % (28 voix d'écart) et la CFDT 23,68 % (29 voix d'écart).

Les places sont très serrées malgré, depuis quelques temps, des petits problèmes de santé pour Solange. Ces résultats, avec l'appui de son équipe, sont très encourageants et prouvent que le travail même à distance est payant : « *Etre toujours proche de vous par n'importe quel moyen !* » est d'ailleurs sa devise.

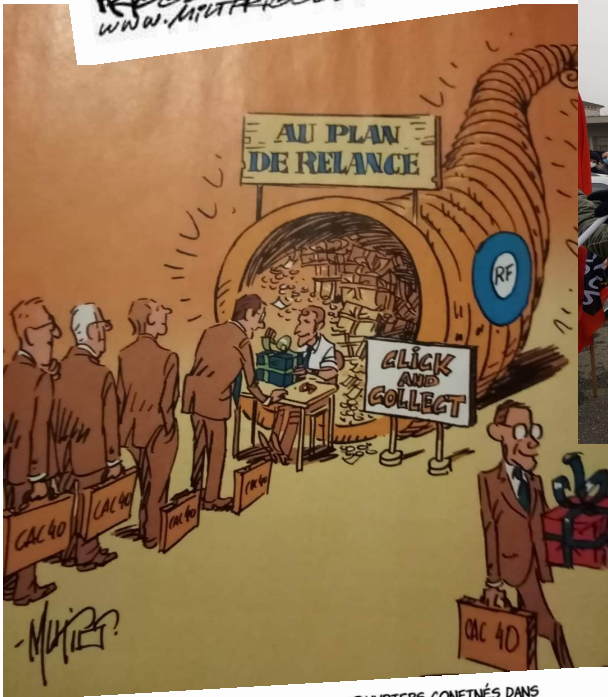
Bravo et merci à tous nos militants Postiers qui ont œuvré jusqu'à la dernière minute sur le terrain, au téléphone ou par mail pour défendre nos couleurs. Courage à eux pour les périodes futures, très compliquées pour leur avenir professionnel.

Battons nous encore et toujours pour nos revendications de bien-être au travail et un respect de notre mission de service public avec le personnel nécessaire et justement récompensé.

Gérald Albano et Solange Gasténégy



L'actualité en dessins



RENOUVER LE DIALOGUE SOCIAL, C'EST FACILE! FO



Retraite par points
C'EST NON!

ELECTION TPE 2021

SALARIÉ(E) D'UNE TRÈS PETITE
ENTREPRISE

Du 22 mars au 4 avril 2021

Je vote
FO



RÉGION NOUVELLE AQUITAINE

1. Béatrice PAILLER

Administratrice

2. Jean ALEXANDRE

Chef d'équipe

3. Marie-Thérèse PRUDHOMME

Assistante maternelle

4. Dominique GRANGIE

Technicien

5. Agnès BRAIN

Assistante maternelle

6. Florent GARDIN

Menuisier

7. Catherine CONDOU

Secrétaire médicale

8. Raphaël PETILAIRE

Commis de cuisine

9. Eve FAYE

Secrétaire juridique

10. Véronique BERBESSOU

Secrétaire

Mon vote
c'est ma force !



05 58 46 23 23



@UDFOLandes40



udfo40@force-ouvriere.fr



//40.force-ouvriere.org/

INFO-TPE.fr